



**À :** Tous les membres de l'AQPM

**Date :** Le 25 avril 2022

**Objet :** **AQTIS - Augmentation des tarifs minimums des apprentis et de certains assistants de production supplémentaires et assistants cantinier – à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022**

Chers membres,

Le 1<sup>er</sup> mai prochain, le salaire minimum au Québec sera augmenté à 14.25\$ l'heure.

Cette augmentation aura une incidence pour ceux qui retiennent les services des fonctions AQTIS suivantes :

- **Apprenti** régi par les ententes collectives AQTIS-AQPM Cinéma, Nouveaux médias et Télévision

L'apprenti doit bénéficier d'une rémunération d'au moins quatorze dollars et soixante-quinze sous (**14.75 \$) l'heure** (plutôt qu'un tarif minimum de 14\$ l'heure) dès le 1<sup>er</sup> mai 2022, et ce, conformément à l'article 1.5 des ententes collectives AQTIS-AQPM Cinéma et Télévision 2019-2023 de même qu'à l'article 1.6 de l'entente collective AQTIS-AQPM Nouveaux médias 2019-2023.

- **Assistant de production supplémentaire** régi par la grille tarifaire de l'Annexe L (production de moins de 200,000 \$/h) et de l'Annexe M (production de moins de 50,000\$/h et de 50,000 à 99,999\$/h) de l'entente collective AQTIS-AQPM Télévision 2019-2023

À compter du 1<sup>er</sup> mai 2022, l'assistant de production supplémentaire doit bénéficier d'une rémunération d'au moins quatorze dollars et vingt-cinq sous (**14.25 \$) l'heure**.

- **Assistant cantinier** régi par la grille tarifaire de l'Annexe M (production de moins de 50 000\$/h) de l'entente collective AQTIS-AQPM Télévision 2019-2023

Ce dernier doit bénéficier d'une rémunération d'au moins quatorze dollars et vingt-cinq sous (**14.25 \$) l'heure** (plutôt qu'un tarif minimum de 13,79\$ l'heure), et ce, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2022.

Ces tarifs s'appliqueront aux services rendus à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022, et ce, même si le contrat entre le producteur et le technicien a été signé antérieurement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

L'équipe des relations de travail

**Association québécoise de la production médiatique**

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1  
514 397-8600

[aqpm.ca](http://aqpm.ca) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

